



H P V

HUMAN PAPILLOMAVIRUS

PROTÉGER

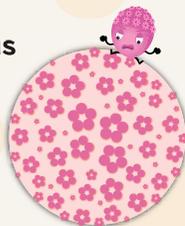
DÉPISTER

VACCINER



LE HUMAN PAPILLOMAVIRUS (HPV), C'EST QUOI ?

Les papillomavirus humains (HPV) sont une famille de virus qui infectent la peau et les muqueuses. Il en existe plus de 200 types : certains provoquent des condylomes (verrues génitales, anales et dans la gorge) tandis que d'autres peuvent être à l'origine de certains cancers (col de l'utérus, vagin, vulve, anus, pénis, bouche et gorge).



Plus ou moins 80% de la population sexuellement active sera un jour confrontée à une infection par le HPV.

Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus exposés : c'est dans cette tranche d'âge que survient la moitié des infections au HPV.

Dans la plupart des cas, le virus disparaît sans rien faire après 1 ou 1,5 an grâce à l'immunité naturelle.

Environ 650 cas de cancer du col l'utérus sont diagnostiqués chaque année en Belgique. Pratiquement la totalité d'entre eux sont dus à une infection chronique par le HPV.



LE HPV CONCERNE TOUT LE MONDE,
QUEL QUE SOIT LE GENRE.



ÇA SE VOIT ?

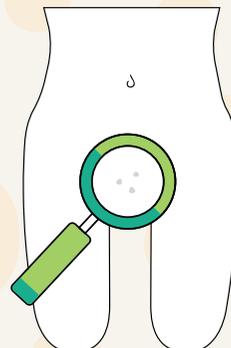
POUR LES CONDYLOMES : des petites verrues indolores, ayant un aspect de chou-fleur, apparaissent sur les organes génitaux, l'anus ou la gorge au plus tôt 6 semaines après la contamination. Attention, ces verrues peuvent passer inaperçues mais elles sont néanmoins très contagieuses.

POUR LES CANCERS : Quand l'infection au HPV persiste, il peut y avoir apparition de lésions précancéreuses, invisibles à l'oeil nu et peu symptomatiques.

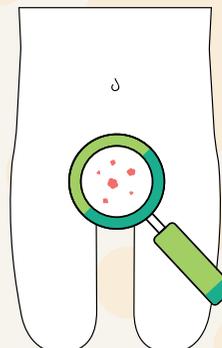
Ces lésions peuvent apparaître jusqu'à 10 ans après l'infection et peuvent se développer sur le col de l'utérus chez la femme, ainsi que sur les zones génitales, anales et oropharyngées (langue et amygdales) tant chez l'homme que la femme.

Vous pouvez être porteur-teuse d'un HPV sans avoir le moindre signe ou symptôme visible, vous pouvez dès lors transmettre le virus sans le savoir.

LÉSIONS
PRÉCANCÉREUSES
souvent invisibles
à l'oeil nu



CONDYLOMES
souvent visibles
à l'oeil nu



COMMENT ÇA SE TRANSMET ?

Il s'agit de l'IST la plus fréquente et la plus contagieuse. Elle se transmet de 3 manières :

- Par contact sexuel (oral, anal, vaginal, pénis)
- Par contact cutané avec les condylomes et/ou les lésions précancéreuses lors de frottements ou caresses sexuelles (transmission par les doigts)
- Par transmission de la mère à l'enfant lors de l'accouchement. Cela n'a généralement pas de conséquences, car l'infection disparaît d'elle-même.



COMMENT DÉPISTER LE HPV ?

POUR LES CONDYLOMES :

- examen médical visuel des parties génitales et de l'anus
- examen de la bouche et de la gorge par un médecin ORL (oto-rhino-laryngologue).

POUR LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS : frottis* pour le dépistage du HPV ou des lésions précancéreuses. Un contrôle régulier permet de diminuer le risque de cancer du col de l'utérus. 60% des décès causés par le cancer du col de l'utérus peuvent être évités grâce au dépistage.

En Belgique, on recommande à toutes les femmes de faire un dépistage régulier. Les contrôles se font

- par frottis tous les 3 ans pour les femmes de 25 à 29 ans
- par test HPV tous les 5 ans pour les femmes de 30 à 65 ans.

Ces examens sont remboursés.

POUR LE CANCER ANAL qui touche plus les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes et les femmes qui ont déjà eu des lésions du col, il existe des moyens de dépistage chez le spécialiste. Parlez-en à votre médecin.

POUR LES LÉSIONS PRÉCANCÉREUSES : seul un examen clinique approfondi permet de dépister les lésions précancéreuses.



* Frottis : prélèvement médical sans douleur d'un liquide ou de cellules de l'organisme en vue d'un examen microscopique

ÇA SE SOIGNE ?

POUR LES CONDYLOMES : les verrues se soignent grâce à **une crème** et si besoin, **par extraction locale ou traitement au laser**. Attention, les verrues génitales et de la gorge peuvent **réapparaître**; mais heureusement, elles peuvent aussi s'atténuer ou disparaître spontanément. Chaque année, en Belgique, il y a environ 18.000 femmes et hommes qui ont des condylomes. 90% de ces verrues peuvent être évitées grâce au vaccin anti-HPV.

POUR LES CANCERS : l'infection chronique par le HPV peut provoquer des **lésions précancéreuses qui peuvent passer inaperçues**. Chez une majorité des personnes infectées par le HPV, ces lésions vont **régresser toutes seules**, sans traitement. Mais ces lésions précancéreuses peuvent aussi évoluer vers un cancer. Il est donc important de **dépister ces lésions à un stade précoce** car on peut les traiter avant qu'elles ne se transforment en cancer par une petite intervention chirurgicale ou encore des traitements locaux. Si le diagnostic se fait à un stade plus tardif de cancer, **un traitement par chirurgie, radiothérapie ou chimiothérapie** sera proposé.



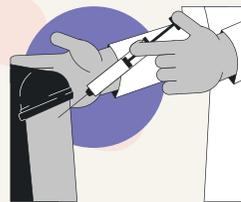
UNE INFECTION PAR LE HPV PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES GRAVES.



COMMENT SE PROTÉGER ?

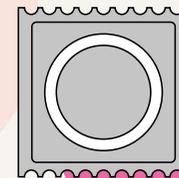


Éviter tout contact de la bouche et des doigts avec les verrues et avec les lésions précancéreuses.

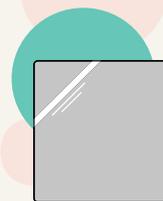


La vaccination contre le HPV est un moyen de prévention efficace.

Il existe des vaccins contre les types de HPV les plus courants et les plus dangereux. De cette manière, même en cas de contact avec le virus HPV, des anticorps le détruiront naturellement et empêcheront l'infection de se propager.



Utiliser un préservatif pour les **pénétrations** (vaginales, anales) et la **fellation** (Remarque : le préservatif n'est pas toujours efficace à 100% car des lésions peuvent dépasser de la zone couverte).



Utiliser un carré de latex pour le **cunnilingus** et l'**anulingus**.

QUAND FAIRE LE VACCIN ANTI-HPV ?

Pour obtenir une **efficacité optimale du vaccin**, il ne faut **pas avoir été infecté·e par le virus**. D'où l'importance de se faire vacciner à un **âge précoce, avant les premiers contacts sexuels**.

Si vous avez déjà eu des rapports sexuels, vous pouvez tout de même envisager la vaccination. Il est **possible que vous soyez infecté·e par un type ou plusieurs types de HPV présent(s) dans le vaccin**. Dans ce cas, le vaccin vous **protège uniquement contre les types de HPV par lesquels vous n'avez pas été infecté·e**. N'hésitez pas à en parler avec votre médecin.

Pour les filles/femmes, il est **nécessaire de poursuivre le dépistage par frottis vaginal même après la vaccination**, celle-ci ne protégeant pas contre tous les types de HPV.



En Belgique, grâce au dépistage et à la vaccination, le nombre de cancers du col de l'utérus diminue. Par contre, le nombre d'infections et de cancers liés au HPV chez les hommes est en augmentation (cancers ORL, pénis, anal...). La vaccination, le dépistage et le traitement du HPV concernent donc tout le monde.



QUELS SONT LES VACCINS ANTI-HPV ?

2 vaccins sont disponibles actuellement en Belgique. Ils se différencient par leur « **valence** », c'est-à-dire le **nombre de types différents de HPV contre lesquels ils protègent**.

Le vaccin **2-valent** protège contre les HPV 16 et 18, c'est-à-dire contre les HPV responsables de **70% des cancers du col de l'utérus** et de la **majorité des cancers de l'anus**.

Le vaccin **9-valent** protège contre les HPV 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 qui sont responsables des **condylomes**, de **90% des cancers du col de l'utérus** et de **tous les cancers anaux**.

Ces vaccins contre le HPV sont administrés en **2 injections (avant 15 ans)** ou **3 injections (à partir de 15 ans)** dans la partie supérieure du bras. La vaccination contre le HPV est généralement bien tolérée : seule une légère douleur et une irritation au niveau du site d'injection ainsi que des maux de tête sont parfois rapportés. Il **convient néanmoins de lire la notice du vaccin choisi pour toute éventuelle contre-indication ou effet indésirable**.

Même si la **protection donnée par le vaccin est meilleure lorsque la vaccination est faite à une jeune n'ayant pas encore eu de relations sexuelles**, elle garde une certaine efficacité chez les personnes ayant déjà eu des relations sexuelles. Parlez-en à votre médecin ou pharmacien. **Plus un nombre important de filles et de garçons sont vaccinés, plus cela augmente les chances que le virus disparaisse complètement de nos régions.**



COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a plusieurs manières de se faire vacciner que l'on soit une fille ou un garçon.

- Gratuitement, via la vaccination scolaire (Promotion Santé à l'École), pour **tous.les élèves de 13-14 ans** (ou tout élève inscrit en 1ère différenciée, en 2ème secondaire ou de 13-14 ans dans l'enseignement spécialisé). En 2024, 59,7% des élèves ont reçu la 1ère dose (54% en 2020) et 52,4% la 2ème dose (47,6%) via la vaccination scolaire.
- Si vous le souhaitez, **votre médecin traitant peut également vacciner, mais dans ce cas les frais de consultation sont à votre charge** (le vaccin est aussi gratuit). Pour ce groupe d'âge, la vaccination consiste à injecter 2 doses à 6 mois d'intervalle.
- **Une vaccination de rattrapage** est conseillée pour les jeunes de 15 à 26 ans, sur base individuelle (sur prescription médicale). Dans ce cas, on recommande 3 doses (la deuxième dose 2 mois après la première et la dernière 5 à 12 mois plus tard). Vérifiez auprès de votre médecin les éventuels remboursements auxquels vous avez droit.
- Comme les infections par le HPV et les lésions précancéreuses et cancéreuses associées sont plus fréquentes chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes ou en cas d'affaiblissement du système immunitaire, **il est conseillé aux personnes vivant avec le VIH et aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes de se faire vacciner contre le HPV**. Actuellement, ces vaccins ne sont pas remboursés pour ces deux publics. Au 30/06/2025, cela coûte environ 69€/dose pour le vaccin 2-valent et environ 135€/dose pour le vaccin 9-valent.
- Pour toute vaccination, **un remboursement à hauteur de 25€ par an est possible auprès de votre mutuelle** en échange de l'attestation d'achat du vaccin auprès d'une pharmacie.

La vaccination contre le HPV est recommandée tant aux filles qu'aux garçons, car elle permet de prévenir non seulement le cancer du col de l'utérus, mais aussi d'autres cancers liés au HPV ainsi que les condylomes.
Plus d'informations sur www.vaccination-info.be



SI VOUS ÊTES PARENTS

L'infection par le papillomavirus humain (HPV) est une infection contagieuse qui peut avoir des conséquences graves (cancers) aussi bien chez les filles que chez les garçons. Cette infection concerne beaucoup de personnes puisqu'au niveau mondial on estime que 500.000 femmes par an contractent le cancer du col de l'utérus et 275.000 en meurent.

En tant que parent, il est important de savoir que **le Conseil Supérieur de la Santé recommande la vaccination de tous les garçons et les filles entre 9 et 14 ans avec rattrapage entre 15 et 26 ans**. En effet, la vaccination contre le HPV est une façon efficace de se protéger contre les principaux HPV et contre les cancers qu'ils peuvent provoquer. Ainsi, **la décision de ne pas se faire vacciner contre le HPV doit donc être mise en balance avec le risque d'avoir un cancer ou des condylomes**. Il est clairement démontré que le nombre de cas de cancers liés au HPV a pu être considérablement réduit, voire éliminé, dans les pays ayant introduit largement le vaccin chez les filles et les garçons en période prépubère.



BON À SAVOIR

- L'OMS estime que **les vaccins contre le HPV ne représentent aucun danger et les recommande.**
- Il se peut que **des effets secondaires** (douleur et rougeur à l'endroit de la piqûre, fièvre, vertiges, nausées et maux de tête) **dûs aux vaccins apparaissent**, mais ceux-ci sont **bénins et disparaissent rapidement.**
- Ces vaccins n'ont **aucune incidence sur la fertilité.**
- Les vaccins **sont plus efficaces** lorsqu'ils sont **administrés avant le risque d'exposition au virus**, c'est-à-dire **avant le début de l'activité sexuelle.** De plus, les jeunes adolescent·es ont une réponse immunitaire plus forte que leurs ainé·es suite à la vaccination. Ils/elles seront donc mieux protégé·es si, à l'avenir, ils/elles sont exposé·es au HPV.
- Les **personnes sexuellement actives peuvent elles aussi tirer certains bénéfices de la vaccination.** Même si elles ont déjà été exposées à un ou plusieurs types de virus HPV ciblés par les vaccins, **la vaccination peut les protéger contre d'autres types de HPV.** Toutefois, ce bénéfice ne sera peut-être pas optimal. Sachez que dans ce cas, le vaccin ne sera pas remboursé par la mutuelle.
- **Des préservatifs gratuits sont disponibles** pour les jeunes et les parents via notre site www.preventionist.org
- Pour en savoir plus sur les vaccins : www.vaccination-info.be



QUIZ : VRAI OU FAUX ?



- #1 Le préservatif protège contre toutes les infections sexuellement transmissibles. V F
- #2 Tout contact intime peut entraîner une contamination par le HPV. V F
- #3 Le vaccin contre le HPV (appelé aussi le vaccin contre le cancer du col de l'utérus) diminue les chances de fécondité des jeunes filles. V F
- #4 Il n'est pas recommandé d'arrêter la vaccination après la 1ère injection. V F
- #5 Il faut uniquement vacciner les filles contre le HPV. V F
- #6 Le nombre de partenaires sexuel·les augmente le risque d'infection par le HPV. V F
- #7 On ne peut pas être infecté·e par le HPV génital si on n'a pas eu de rapports sexuels avec pénétration. V F
- #8 Cela ne sert à rien de vacciner des adolescent·es vierges. V F

QUIZ : RÉPONSES

#1 FAUX. Le préservatif ne protège pas à 100% contre une infection par le HPV. En effet, des muqueuses infectées et contaminantes peuvent dépasser la zone couverte par le préservatif. Il protège efficacement entre autres contre la chlamydia, la gonorrhée et le VIH.

#2 VRAI. Le virus HPV se transmet via le contact entre muqueuses et peaux infectées. Caresser les organes génitaux féminins et masculins infectés peut suffire pour être infecté-e.

#3 FAUX. Les vaccins contre le HPV n'ont aucune influence sur la santé générale. Ils sont généralement bien tolérés. Parfois, une légère douleur ou irritation à l'endroit de la piqûre ou des maux de tête peuvent être ressentis.

#4 VRAI. Arrêter la vaccination après la 1^{ère} injection n'est pas recommandé car vous ne serez pas suffisamment protégé-e contre le virus. Il est donc vivement conseillé de terminer complètement le schéma de vaccination.

#5 FAUX. Les garçons sont autant à risque que les filles d'être infectés par le HPV. Le HPV peut, chez eux aussi, provoquer des maladies.

#6 VRAI. Plus le nombre de partenaires sexuel·les est élevé, plus le risque de rencontrer une personne infectée par le HPV est élevé. Notons cependant que la plupart des porteurs-euses du virus ne le savent pas, ils/elles peuvent donc infecter leurs partenaires sexuels en toute innocence.

#7 FAUX. Le HPV peut se transmettre par contact avec une peau ou une muqueuse infectée. Des caresses peuvent donc être suffisantes pour qu'il y ait transmission du HPV.

#8 FAUX. C'est justement avant les premiers contacts sexuels que le vaccin contre le HPV est le plus efficace. Il va stimuler la production d'anticorps anti-HPV qui vont agir efficacement en cas de contamination future. Il neutralisera le virus pour que l'infection ne puisse pas se développer.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES IST,
SURFEZ SUR
WWW.PREVENTIONIST.ORG



PLATEFORME PRÉVENTION SIDA



Ed. Resp. : Thierry Martin – Plate-Forme Prévention Sida
Place de la Vieille Halle aux Blés, 29-28 – 1000 Bruxelles

Juillet 2025

